

## **Coronavirus et congés payés**

# **RETRAIT DE JOURS DE RTT OU DE CONGÉS POUR LES POLICIERS :**

**LA POLICE N'EST PAS UNE START-UP !**

Depuis le 16 mars dernier, afin d'assurer la continuité de service et d'éviter la propagation du Covid19, l'ensemble des unités de police ont dû fonctionner en mode dégradé, ce sur instructions ministérielles.

**DEPUIS CETTE DATE, LES POLICIERS N'ONT EU DE CESSÉ D'EXERCER LEURS MISSIONS DANS UN CONTEXTE PLUS QUE DIFFICILE EN RAISON DE :**

- L'ABSENCE DE MATERIEL DE PROTECTION,
- L'APPLICATION DU JOUR DE CARENCE,
- L'INERTIE DE L'ADMINISTRATION A ASSURER L'ACCOMPAGNEMENT DES FONCTIONNAIRES ATTEINTS DU COVID19 PAR LE SERVICE MEDICAL...

**SANS LA MOBILISATION ET LA PRESSION CONSTANTE DE SYNERGIE-OFFICIERS ET DE SES PARTENAIRES DE LA CFE-CGC, CES SUJETS SERAIENT ENCORE D'ACTUALITÉ À L'HEURE OÙ LA GUERRE SANITAIRE ATTEINT SON PAROXYSMES.**



**OR, EN PLUS DE CES DIFFICULTÉS PASSÉES OU ENCORE PRÉGNANTES, LA POLICE NATIONALE CONNAÎT UNE NOUVELLE INQUIÉTUDE DEPUIS LA PARUTION DE L'ORDONNANCE DU 15 AVRIL 2020.**

**CE TEXTE PRÉVOIT LA PRISE DE CONGÉS FORCÉS PENDANT LA PÉRIODE DE CONFINEMENT, ALORS MÊME QUE LA GRANDE MAJORITÉ DES POLICIERS SONT EN RÉSERVE OPÉRATIONNELLE POUR PRÉSERVER UNE CONTINUITÉ ET UNE PÉRENNITÉ DANS LE MAINTIEN DE LA SÉCURITÉ ET DE L'ORDRE PUBLIC, QU'ILS SONT EXPOSÉS EN PREMIÈRE LIGNE DANS LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE ET QU'ILS DOIVENT TOUJOURS FAIRE FACE AUX ACTES DE DÉLINQUANCE, DÉLICTELS, CRIMINELS ET MÊME TERRORISTES.**

**SYNERGIE-OFFICIERS a saisi le DGPN sur ces différents sujets, lors de sa dernière visioconférence en date du 16 avril 2020.**

**En dépit de notre insistance l'absence de clarté est à déplorer.**

**SYNERGIE-OFFICIERS RAPPELLE L'INVESTISSEMENT SANS FAILLE DES OFFICIERS DANS LA GESTION OPÉRATIONNELLE DE CETTE CRISE SANITAIRE.**

**L'APPLICATION DE L'ORDONNANCE DU 15 AVRIL 2020 SERAIT UN AFFRONT TANT À LEUR LOYAUTÉ QU'À LEUR ENGAGEMENT QUOTIDIEN.**

**AUSSI, SYNERGIE-OFFICIERS EXHORTE LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR À APPLIQUER L'ARTICLE 6 DE CE TEXTE AFIN QUE TOUS LES POLICIERS SOIENT EXONÉRÉS DE CES MESURES ABUSIVES ET AFFLIGEANTES !**



**APRÈS LA CAMPAGNE D'ATTENTATS, LES MANIFESTATIONS ANTI LOI TRAVAIL , LES GILETS JAUNES, LA RÉFORME DES RETRAITES, AUJOURD'HUI LE COVID ET DEMAIN LES TROUBLES SOCIAUX, LES POLICIERS SONT RINCÉS ET LASSÉS DE CES SITUATIONS ATTRITIONNELLES.**

**LE GOUVERNEMENT DOIT MESURER LES EFFETS DE DÉCISIONS QUI POURRAIENT EMPORTER DES CONSÉQUENCES NON NÉGLIGEABLES.**